

N°25/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 AVRIL 2021

➤ **OBJET : Délibération pour l'attribution du marché d'eau potable des Costes**

Le vingt-deux avril deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Chauffayer en raison de la crise sanitaire (Covid-19), sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 18

Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD

Convocation en date du : 15 avril 2021

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BERNARD Aline, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis (a dû quitter la séance pour une intervention avec les pompiers et n'a pas pris part aux délibérations), ROCHAS Alain

Excusés : GALLAND Daniel (procuration donnée à ACHIN Richard), AUBERT Sylvain (procuration donnée à GRAS Julien), CATELAN Richard (procuration donnée à CATELAN Thierry), SROCZYNSKI Charles

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'un appel d'offres a été lancé pour mener les travaux de création d'un réservoir et reprendre les canalisations d'eau potable aux Costes. Trois offres ont été reçues dans les délais (19 mars 2021 à 12 h). La commission d'appel d'offres, réunie le 27 mars 2021 à 19 h, a ouvert les offres :

- **LE GROUPEMENT FESTA/SATP/ABRACHY** : 1 260 000.00€ HT
- **SOGEA PROVENCE CHARLES QUEYRAS** : 1 543 817.50€ HT
- **LE GROUPEMENT WEILER/EYRAUD/BOREL** : 883 893.26€ HT

MG Concept Ingénierie a été chargé par la commune d'effectuer l'analyse des candidatures. L'offre techniquement et économiquement la plus avantageuse au regard du critère du règlement de la consultation (offre la mieux-disante) est celle du groupement WEILER SARL - EYRAUD SARL - BOREL Joël SASU pour un montant de 883 893.26€ HT (tranche optionnelle comprise). Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir l'offre du groupement WEILER/EYRAUD/BOREL pour un montant de 883 893.26€ HT et qui fixe la répartition suivante des travaux :
 - **SARL WEILER MAXIME** : réalisation des réseaux AEP, des équipements hydrauliques, des équipements intérieurs du réservoir, la rénovation du captage de Beurepaire et montage des dossiers des ouvrages exécutés
 - **La SARL EYRAUD CONCASSAGE** : réalisation du terrassement du réservoir et du réseau d'eau potable
 - **SASU Joël BOREL** : la partie génie civil avec la construction du réservoir en béton

COMMUNE d'AUBESSAGNE

Quartier derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43- Fax : 04 92 55 27 13

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr

- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN

